## Courrier d’alerte préalable à l’exercice collectif du droit de retrait (1er degré)

Les personnels enseignants et AESH

de l’école……………………..

Le XXXXXX 2020

Adresse :……………………………

A Mme ou M. …………………,

IEN de la Circonscription de …………

Copie à (soit M. Bessol, président du CHS-CT du Nord [chsctd-sec-59@ac-lille.fr](mailto:chsctd-sec-59@ac-lille.fr)

soit M. Sürig, président du CHS-CT du Pas-de-Calais [chsctd-sec-62@ac-lille.fr](mailto:chsctd-sec-62@ac-lille.fr) )

Objet : Alerte préalable à l’exercice du droit de retrait en application du décret 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l’hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu’à la prévention médicale

 Monsieur/Madame l’Inspecteur,

Nous, personnels enseignants et AESH de l’école………………………………………………………………………….., en application de l’article 5-6 du décret du 28 mai 1982 modifié relatif à l’hygiène, la sécurité et la prévention médicale, vous alertons sur la situation sanitaire que nous rencontrons.

En effet, nous sommes dans une zone de circulation active du virus, pour ne pas dire très active. Il convient dès lors d’activer le « plan de continuité pédagogique » tel qu’il est prévu par les autorités ministérielles afin de limiter considérablement le brassage des élèves, ce qui est l’axe fort du nouveau Protocole sanitaire.

Ce plan prévoit en effet une organisation pédagogique adaptée avec la constitution de « ½ groupes classes » ou « groupes ne regroupant pas la totalité des élèves » (cf. fiche 1.3 de l’Hypothèse 1).

Nous constatons que ce Plan n’est pas activé dans notre école, laissant ainsi en place des classes de plus de …….. élèves, nous plaçant, ainsi que les élèves, dans une situation de danger grave et imminent.

Nous constatons aussi [*ajoutez d’autres remarques éventuelles sur des problèmes d’aération des locaux, de manque de gel hydroalcoolique, de désinfection des locaux, d’absence de masques etc…]*

Nous vous prions de recevoir, Monsieur/Madame l’Inspecteur, nos salutations distinguées.

SIGNATURES